

**Editorial**

*La lutte contre les ruissellements est un préalable nécessaire à la mise en œuvre de toute stratégie de lutte contre les inondations.*

*La création d'un site pilote sur l'amont de la commune de Steenvoorde constitue ainsi un acte fondateur de la politique de protection des biens et des personnes qui sera mise en œuvre dans le cadre de l'élaboration du SAGE.*

*A ce titre certaines démarches et expériences conduites sur des territoires voisins peuvent nous servir d'exemple.*

*Jean SCHEPMAN  
Président de la Commission Locale de l'Eau du SAGE de l'Yser*

**Création d'un site pilote de lutte contre les ruissellements en zone agricole**

Face à l'ampleur des problèmes de ruissellements identifiés lors de la définition du diagnostic du fonctionnement hydraulique du bassin versant de l'Yser, la Chambre d'Agriculture de région Nord – Pas de Calais a proposé de créer un site pilote de lutte contre les ruissellements en zone agricole.

Cette démarche, portée par le conseil général du Nord, l'Agence de l'eau Artois Picardie et par la Chambre d'Agriculture de région Nord – Pas de Calais, est proposée sur la base du volontariat et consiste en la conduite d'actions de sensibilisation et de mobilisation des agriculteurs autour de la thématique des ruissellements et de l'érosion des sols.

Le principe ayant été validé par la Commission Locale de l'Eau du SAGE de l'Yser le 26 juin 2011, la commission thématique « Hydraulique – Prévention des inondations » a officialisé le lancement de cette opération sur l'amont de Steenvoorde.

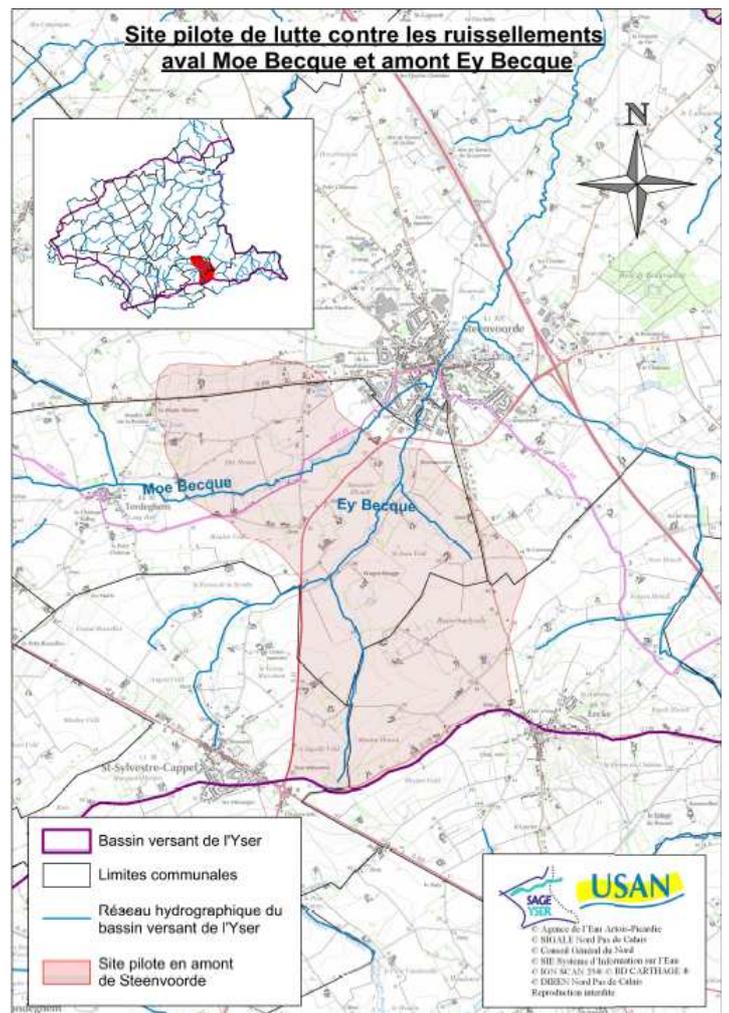
Régulièrement touché par les

crués de l'Ey Becque et intégré au Plan de Prévention des Risques d'Inondation (PPRI) de l'Yser, Steenvoorde est particulièrement vulnérable lors d'épisodes pluvieux longs et/ou intenses. Couvrant un territoire d'un peu moins de 800 ha et englobant 4 communes appartenant à la communauté de communes du Pays de Géants, ce site pilote a pour objectif de ralentir l'arrivée de l'eau aux cours d'eau que sont la Moe Becque et l'Ey Becque en amont de Steenvoorde et ainsi contribuer à la protection des biens et des personnes de ce territoire.

Une première réunion de présentation aux agriculteurs et aux élus du territoire a ainsi été organisée par la Chambre d'Agriculture de région Nord – Pas de Calais le 17 janvier 2012 à Terdeghem.

**Le mot de l'Agence de l'eau Artois Picardie :**

*L'Agence privilégie les aménagements d'hydraulique douce pour réduire les phénomènes d'érosion et ainsi contribuer à intégrer de la biodiversité dans la parcellaire agricole.*





## **Expertise complémentaire à l'inventaire des zones humides du SAGE :**

Lancé depuis le mois de juin 2011, le bureau d'études AXECO a présenté, le 16 janvier 2012, les premiers résultats de l'expertise complémentaire à l'inventaire des zones humides. Missionné afin de finaliser l'inventaire des zones humides du SAGE de l'Yser et évaluer leurs fonctionnalités pour

accompagner la CLE dans la définition des objectifs et mesures du SAGE, le bureau d'études a prospecté près de la moitié des zones recensées. Cette première phase de l'étude a pour objectif :

- de vérifier le caractère humide des parcelles proposées à l'ajout par les communes ,
- d'affiner, aux stricts contours naturels, la cartographie des zones humides ayant fait l'objet de remarques concernant les problèmes d'identification à la parcelle.

L'évaluation des fonctionnalités des zones humides pouvant être couplée à cette première phase de terrain, ces deux expertises sont combinées au sein d'une même visite. En raison de conditions météorologiques défavorables, cette expertise est suspendue depuis octobre 2011. Elle reprendra au printemps, dès que le climat se montrera plus favorable au développement des espèces caractéristiques des zones humides.

Une réunion de présentation et de proposition de validation de ces résultats sera organisée à la fin du printemps 2012.

### *Au fil de l'Yser*

#### Le diagnostic agricole :

*La lettre d'information n°14 du SAGE de l'Yser avait laissé une large place au lancement des diagnostics d'exploitations agricoles prévus dans le cadre de la conduite de l'Opération de Reconquête de la Qualité de l'Eau (ORQUE) de l'Yser.*

*Après trois mois d'élaboration, la phase 1 de ce diagnostic est achevée et les premiers diagnostics complets d'exploitation sont en cours de réalisation. Un bilan complet des 30 premiers diagnostics sera proposé aux acteurs du SAGE au printemps 2012.*

## **Un PAPI sur l'Audomarois :**

L'évolution des pratiques agricoles, l'urbanisation croissante du bassin audomarois couplée à la vulnérabilité initiale de ce territoire confrontent les acteurs de ce bassin versant à des épisodes de plus en plus fréquents d'inondation de la vallée de l'Aa et du marais audomarois. Après avoir conduit une étude hydraulique complète ceux-ci ont décidé de mettre en place un Plan d'Actions et de Prévention des Inondations (PAPI).

Complémentaire du PPRI, cet outil programme sur une durée de 6 ans les travaux envisagés et permet d'obtenir un engagement financier et un appui technique de l'Etat pour la conduite de ces opérations.

Pragmatique, ce plan donne les moyens techniques et financiers de mettre en place une politique ambitieuse de protection des biens et des personnes.



**Un questionnaire de satisfaction de la lettre d'information du SAGE de l'Yser vous est proposé en pièce jointe. Merci de bien vouloir nous aider à faire évoluer ce document en nous donnant votre avis. Vous pouvez nous le retourner par mail, fax ou voie postale.**